

Journée animateurs Natura 2000 Grand Est

Actualités Natura 2000

Novembre 2018



Photo : T. Degen/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Sommaire

- 1. Etat des lieux du dispositif Natura 2000**
- 2. Orientations prioritaires pour Natura 2000**
- 3. Note technique Natura 2000**
- 4. Décret évaluation des incidences Natura 2000**



1. État des lieux du dispositif :

1 780 sites

13 % du territoire métropolitain

35 % de la ZEE métropolitaine

7 millions d'hectares terrestres

Plus de 13 000 communes sont concernées.

13 millions d'hectares marins.

212 marins dont 143 sites majoritairement marins

Près de 94% des DOCOB adoptés
ou en cours d'adoption et
des sites en phase d'animation

Dispositif initié et contrôlé par l'UE
(Obligation de résultat)

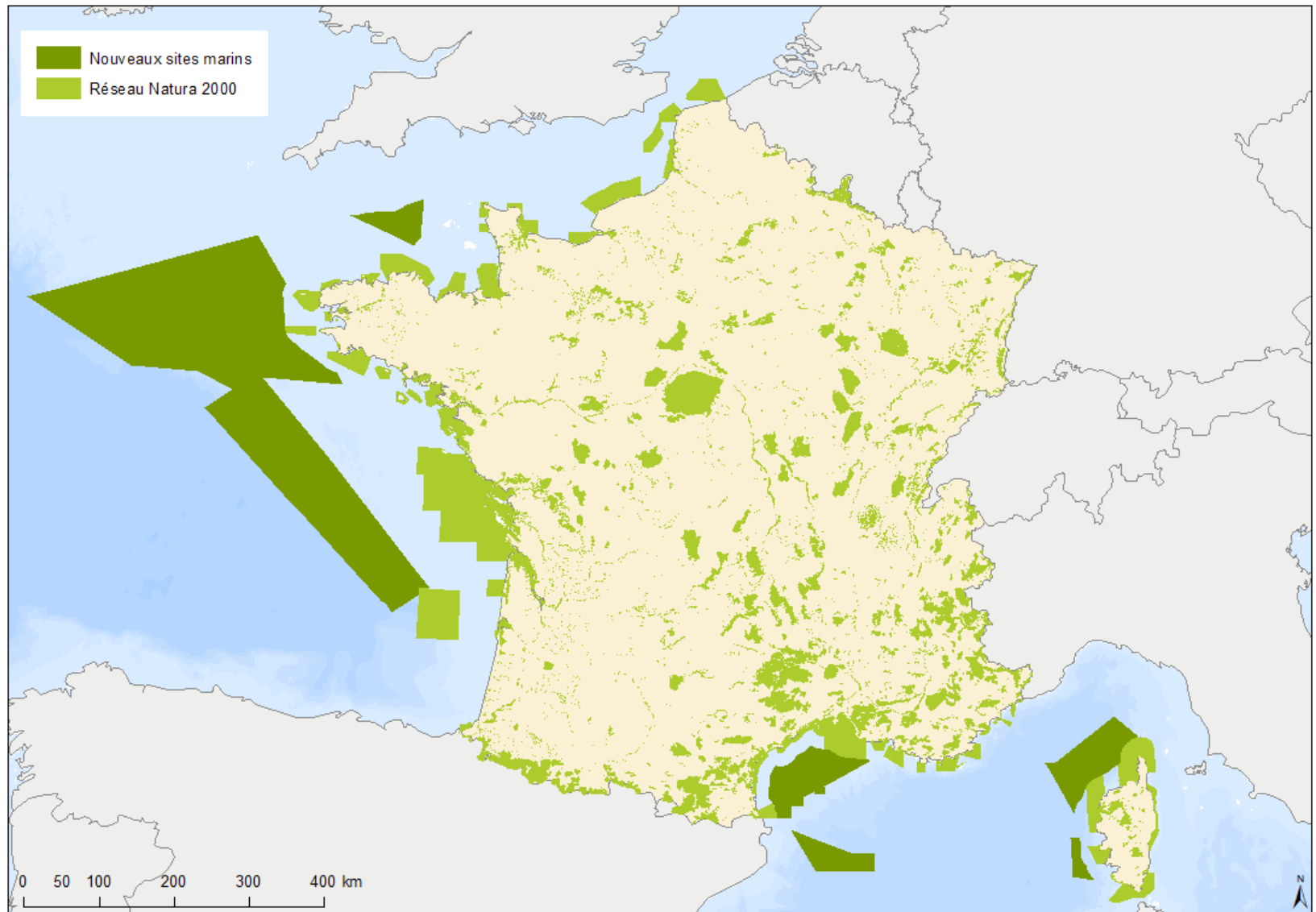
Budget de 150 M€ /an pour :

- élaborer et animer des DOCOB

- financer des mesures de conservation et restauration



1. État des lieux du dispositif : zoom sur les nouveaux sites marins (2018)



2. Orientations prioritaires : mise en œuvre en continu

- **Modèle contractuel évalué positivement par les récents rapports français (CGEDD CGAAER) et européens (Fitness check, cour des comptes)**
 - A conforter en partenariat avec les régions et avec l'appui de l'AFB
 - Renforcer le suivi et l'évaluation en vue d'une gestion « adaptative »

- **Consolider la mise en œuvre du réseau Natura 2000**
 - Poursuivre l'adaptation des sites (ajustement de périmètre, actualisation FSD)
 - Atteindre l'objectif d'approbation de tous les DOCOB
 - Passage en phase d'animation de tous les sites
 - Veiller à la bonne mise en œuvre des évaluations d'incidence Natura 2000

- **Le réseau étant jugé suffisant, la priorité va à la gestion des sites**
 - Mobilisation des financements et travail avec les régions
 - Mise à jour des DOCOB les plus anciens/obsolètes (actualisation ou révision)
 - Recours aux outils d'adhésion aux objectifs du DOCOB (les Chartes)
 - Avec l'appui de l'AFB, mettre en œuvre d'une gestion adaptative

2. Orientations prioritaires : suivi de la mise en oeuvre

■ Améliorer le suivi et l'évaluation des mesures de gestion

- Outils de mise en oeuvre : SIN2, centre de ressources
- Suivi du financement : requêtes Asp
- Surveillance de l'état de conservation : rapportage DHFF et DO (avril 2019)
- Programme d'évaluation de l'efficacité des mesures
 - Mesurer l'effet de Natura 2000 sur l'état de conservation des habitats et espèces : premiers résultats positifs
 - Fournir des méthodes de suivi dans les sites : AMI fin 2018 ; Forum des gestionnaires (15 Novembre – suivre et évaluer pour mieux gérer)

■ Mieux définir les objectifs de conservation et mesures prioritaires

- Séminaires biogéographiques européens sur la gestion des sites
- Mise en commun et analyse des méthodologies régionales/UE sur la hiérarchisation des enjeux
- Définir la « logique d'intervention » de mise en oeuvre des directives : quels objectifs poursuivis pour quels résultats avec quels moyens

3. Note technique Natura 2000

- **Note technique : note de 8 pages + annexe de 200 pages**

- **Consultation officielle inter ministérielle et inter services :**
 - Courrier envoyé en août 2018
 - Remarques reçues en septembre 2018
 - Modifications concernant la note : consolidées
 - Modifications concernant l'annexe : en cours de consolidation

- **Prochaines étapes :**
 - Validation de la version définitive de la note technique et de l'annexe :
Novembre 2018
 - Saisine officielle du DGALN au SG pour publication de la circulaire :
Novembre 2018
 - Processus de validation dans Solon (outil inter ministériel de publication des textes officiels)

4. Decret évaluation des incidences Natura 2000

■ Actualisation du décret :

- Modification de forme : pour être plus lisible
- Ajout d'items suite à retour terrain (DREAL, DEB) : pour être plus complet

■ Consultation officielle inter ministérielle (MAA, sports...) et inter services (DREAL):

- Réponses attendues jusqu'à fin octobre
- Analyse et prise en compte des réponses : Novembre

■ Etapes suivantes:

- Consultation publique
- Etude d'impact pour le conseil national d'évaluation des normes
- Présentation au conseil d'Etat

Liens utiles

■ Rubrique Natura 2000 de l'internet et intranet

- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/aires-protgees-en-france#e10>
- http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/009538-01_rapport.pdf

■ Centre de ressources Natura 2000

- <http://www.natura2000.fr/>

■ Sites des institutions européennes

- <http://ec.europa.eu/environment>
- http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/fitness_check/docs/nature_fitness_check.pdf
- <https://www.eca.europa.eu/fr/pages/DocItem.aspx?did=4076>

■ Site du Muséum national d'histoire naturelle :

- <http://inpn.mnhn.fr>





Merci de votre attention

**Direction de l'eau et de la biodiversité
Bureau des outils territoriaux de la biodiversité**

Béatrice Prevost

